

SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2018 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Au 30 septembre 2018, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des valeurs mobilières émises par l'Amen Bank à un taux de 11,37% qui dépasse la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV AXIS TRESORERIE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

A l'exception des observations formulées ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 septembre 2018, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 18 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :
AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 30-09-18**(Exprimé en dinar Tunisien)**

		<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1- Portefeuille-titres	3.1	23 452 657	28 449 692	23 606 324
Actions et valeurs assimilées		1 619 751	2 588 896	1 309 101
Obligations et valeurs assimilées		21 832 906	25 860 796	22 297 223
AC2- Placements monétaires et disponibilités		12 986 660	26 787 163	17 208 044
Placements monétaires	3.3	10 585 968	25 515 903	16 503 821
Disponibilités		2 400 692	1 271 260	704 223
AC4- Autres actifs	3.5	45 280	780 260	411 404
TOTAL ACTIF		36 484 597	56 017 115	41 225 772
<u>PASSIF</u>				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.6	32 506	45 761	37 936
PA2- Autres créditeurs divers	3.7	32 882	97 446	125 035
TOTAL PASSIF		65 388	143 207	162 971
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3.8	35 273 031	54 372 137	39 573 853
CP2- Sommes distribuables		1 146 178	1 501 771	1 488 948
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		217	27	19
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 145 961	1 501 744	1 488 929
ACTIF NET		36 419 209	55 873 908	41 062 801
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		36 484 597	56 017 115	41 225 772

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-07-2018 au 30-09-2018
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-07-18 au 30-09-18	Période du 01-01-18 au 30-09-18	Période du 01-07-17 au 30-09-17	Période du 01-01-17 au 30-09-17	Exercice clos-le 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	3.2	296 558	937 755	364 444	962 452	1 254 930
Dividendes		-	63 816	-	41 730	41 730
Revenus des obligations et valeurs assimilées		296 558	873 939	364 444	920 722	1 213 200
Revenus des placements monétaires	3.4	209 614	561 991	310 923	749 161	1 054 033
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		506 172	1 499 746	675 367	1 711 613	2 308 963
Charges de gestion des placements	3.9	(88 949)	(260 061)	(128 531)	(322 019)	(428 808)
REVENU NET DES PLACEMENTS		417 223	1 239 685	546 836	1 389 594	1 880 155
Autres charges	3.10	(15 726)	(49 742)	(44 810)	(126 722)	(169 429)
RESULTAT D'EXPLOITATION		401 497	1 189 943	502 026	1 262 872	1 710 726
Régularisation du résultat d'exploitation		(11 507)	(43 982)	151 124	238 872	(221 797)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		389 990	1 145 961	653 150	1 501 744	1 488 929
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		11 507	43 982	(151 124)	(238 872)	221 797
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		21 481	7 668	(13 124)	3 633	(216)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		160	(8 423)	36 670	36 084	62 966
Frais de négociation de titres		(101)	(740)	-	(1 735)	(1 735)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		423 037	1 188 448	525 572	1 300 854	1 771 741

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-07-2018 au 30-09-2018
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-18 au 30-09-18	Période du 01-01-18 au 30-09-18	Période du 01-07-17 au 30-09-17	Période du 01-01-17 au 30-09-17	Exercice clos-le 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	423 037	1 188 448	525 572	1 300 854	1 771 741
Résultat d'exploitation	401 497	1 189 943	502 026	1 262 872	1 710 726
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	21 481	7 668	(13 124)	3 633	(216)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	160	(8 423)	36 670	36 084	62 966
Frais de négociation de titres	(101)	(740)	-	(1 735)	(1 735)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	(1 204 189)	-	(1 589 861)	(1 589 861)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	595 616	(4 627 851)	8 514 190	22 377 669	7 095 675
a / Souscriptions	17 253 414	51 498 510	41 892 825	82 379 700	103 114 897
Capital	16 822 384	49 807 492	40 971 770	79 902 918	99 978 737
Régularisation des sommes non distribuables	(7 529)	(341)	25 606	44 445	66 338
Régularisation des sommes distribuables	438 559	1 691 359	895 449	2 432 337	3 069 822
b / Rachats	(16 657 798)	(56 126 361)	(33 378 635)	(60 002 031)	(96 019 222)
Capital	(16 213 625)	(54 104 288)	(32 612 356)	(58 111 824)	(92 993 857)
Régularisation des sommes non distribuables	5 889	(2 190)	(21 959)	(35 839)	(72 835)
Régularisation des sommes distribuables	(450 062)	(2 019 883)	(744 320)	(1 854 368)	(2 952 530)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 018 653	(4 643 592)	9 039 762	22 088 662	7 277 555
ACTIF NET					
en début de la période	35 400 556	41 062 801	46 834 146	33 785 246	33 785 246
en fin de la période	36 419 209	36 419 209	55 873 908	55 873 908	41 062 801
NOMBRE D'ACTIONS					
en début de la période	335 089	382 504	444 902	314 898	314 898
en fin de la période	340 973	340 973	525 812	525 812	382 504
VALEUR LIQUIDATIVE	106,809	106,809	106,262	106,262	107,352
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,37%	4,17%	3,75%	3,67%	3,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-18

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-18 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV AXIS TRESORERIE figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2018.

La société SICAV AXIS TRESORERIE ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 » pour la période allant du 01/07/2018 au 30/09/2018.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêt, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêt à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêt, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêt, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30-09-2018 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 452 657 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-18	% de l'actif
TITRES OPCVM	15 417	1 616 208	1 619 751	4,44% (*)
FCP AXIS AAA	4 469	464 913	460 642	1,26%
MCP SAFE FUND	1 328	150 025	153 126	0,42%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	9 620	1 001 269	1 005 983	2,76%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	253 715	21 217 184	21 832 906	59,84%
Emprunts d'Etat	7 755	7 564 883	7 858 725	21,54%
BTA_5.5%_03/2019	1 000	1 021 000	1 025 674	2,81%
BTA 6% JUIN 2021	505	495 618	505 546	1,39%
BTA 5.6% AOUT 2022	1 600	1 549 760	1 591 890	4,36%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	155 543	0,43%
BTA 6% JUIN 2023	100	95 950	97 895	0,27%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	551 971	1,51%
BTA 6.3% OCT 2026	3 850	3 715 635	3 930 205	10,77%
Emprunt National	60	2 355	2 397	0,01%
EMP NAT 2014/A	28	63	66	0,00%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	2 292	2 331	0,01%
Emprunts de sociétés	245 900	13 649 946	13 971 783	38,30%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	300 000	300 201	0,82%
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11	10 000	1 000 000	1 051 616	2,88%
AB2008_20A_21/05	3 000	150 000	153 061	0,42%
AB09/B_15A_30/09	5 000	199 850	199 880	0,55%
AB2010_15A_31/08	10 000	466 260	468 438	1,28%
AB2017_5A_30/04	10 000	796 000	816 404	2,24%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	4 000	160 000	165 567	0,45%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	125 000	127 484	0,35%
ATBSUB17/A_7A_15/03	15 000	1 500 000	1 553 037	4,26%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	40 000	40 966	0,11%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	180 000	183 915	0,50%
ATL2016-1_5A_7.5%_270616	5 000	300 000	304 734	0,84%
ATL2018-1_7A_8.5%_170718	5 000	500 000	507 079	1,39%

ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	240 000	244 562	0,67%
ATTIJ_BANK 2017 SUB_5A_31/05	20 000	1 600 000	1 631 919	4,47%
ATTIJARI_LEASE2018-1_5A_8,2%_15/06	2 000	200 000	203 882	0,56%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	20 000	800 000	821 588	2,25%
BH09/B_15A_31/12	5 000	269 000	277 562	0,76%
BHSUB2015_7.5%_7A	2 100	166 200	169 754	0,47%
BHSUB2016-1_7.4%_5A	5 000	300 000	307 201	0,84%
BTE2009_10A_15/09	5 000	50 000	50 092	0,14%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	85 596	89 441	0,25%
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	120 000	125 606	0,34%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	80 000	80 985	0,22%
CIL 2016/2_5A_7.5%_15/02	1 000	80 000	82 998	0,23%
HL 2015-01 7A-7.85%	4 000	320 000	328 479	0,90%
HL 2016-01 5A-7.65%	5 000	300 000	304 779	0,84%
HL 2018-01 5A-8.3%	2 000	200 000	204 584	0,56%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	80 000	82 564	0,23%
STB08/2_16A_18/02	10 000	437 500	451 524	1,24%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	40 000	41 534	0,11%
TL2014-2_5_7.55%	2 000	80 000	83 839	0,23%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	1 518 860	1 532 775	4,20%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	165 000	166 608	0,46%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	148 500	149 947	0,41%
UIB2011-1_20A_26082011	5 600	362 180	364 003	1,00%
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117	2 500	250 000	261 014	0,72%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	40 000	42 160	0,12%
Total	269 132	22 833 391	23 452 657	64,28%

(*) 4,45% par rapport à l'actif net

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31/12/2017
	du 01-07-18 au 30-09-18	du 01-01-18 au 30-09-18	du 01-07-17 au 30-09-17	du 01-01-17 au 30-09-17	
Revenus des titres OPCVM	-	63 816	-	41 730	41 730
Revenus des BTA	94 127	282 655	126 165	337 348	452 407
Revenus des obligations	202 431	591 284	238 279	583 374	760 793
Total	296 558	937 755	364 444	962 452	1 254 930

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2018 à 10 585 968 dinars et correspond à des placements en certificats de dépôts, prises en pensions et dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% actif net
Certificats de dépôt	4 843 214	5 026 437	13,80%
CD_AB_1000_180J_5.9%_27112018	977 076	992 741	2,73%
CD_BTE_500_350J_10.25%_080819	463 751	467 790	1,28%
CD_BTE_500_350J_9.5%_23052019	466 179	477 388	1,31%
CD_BTE_500_360J_10.25%_050819	462 812	468 183	1,29%
CD_BTE_1000_380J_7.90%_051018	1 000 000	1 066 009	2,93%
CD_BTE_1000_426J_8.15%_031018	1 000 000	1 076 791	2,96%
CD_UFACTOR_500_270J_9.5%_170519	473 396	477 534	1,31%
Prise en pension	2 509 287	2 511 814	6,90%
PL BTE_2500_7.25%_7J_03102018	2 509 287	2 511 814	6,90%
Dépôt à terme	3 000 000	3 047 717	8,37%
AB_3000_183J_5.9%_30112018	3 000 000	3 047 717	8,37%
Total	10 352 501	10 585 968	29,07%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-18 au 30-09-18	Période du 01-01-18 au 30-09-18	Période du 01-07-17 au 30-09-17	Période du 01-01-17 au 30-09-17	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des billets de trésorerie	-	-	19 705	72 834	94 516
Revenus des certificats de dépôt	71 534	251 718	101 599	303 853	471 960
Revenus des dépôts à terme	35 691	102 836	41 867	138 530	172 301
Revenus compte courant rémunéré	26 458	76 557	5 181	23 500	47 091
Revenus des prises en pension	75 931	130 880	142 571	210 444	268 165
Total	209 614	561 991	310 923	749 161	1 054 033

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 45 280 DT au 30-09-2018 contre 411 404 DT au 31-12-2017 et ils se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au	Valeur au	Valeur au
	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	45 280	30 260	11 404
Billet de trésorerie UADH_250_8.2%_100J_300917	-	500 000	150 000
Billet de trésorerie UADH_250_8.2%_130J_301017	-	250 000	250 000
Total	45 280	780 260	411 404

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par SICAV Axis Trésorerie au gestionnaire BMCE Capital Asset Management et au dépositaire. Elles s'élèvent à 32 506 DT au 30-09-2018 contre 37 936 DT au 31-12-2017.

Désignation	Valeur au	Valeur au	Valeur au
	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Gestionnaire	28 022	41 314	32 002
Dépositaire	4 484	4 447	5 934
Total	32 506	45 761	37 936

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 32 882 DT au 30-09-2018 contre 125 035 DT au 31-12-2017 :

Désignation	Valeur au	Valeur au	Valeur au
	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Commissaire aux comptes	11 064	11 143	15 099
Etat retenue à la source	5 801	5 802	5 802
CMF	4 001	5 479	4 444
Jetons de présence	3 740	3 647	4 999
Publications	2 729	1 575	3 115
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991	4 991
TCL	536	441	451
Autres créditeurs divers	20	20	20
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	64 348	86 114
Total	32 882	97 446	125 035

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 1 018 653 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	628 659
Variation de la part Revenu	389 994
Variation de l'Actif Net	1 018 653

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2018 se détaillent ainsi :

Capital au 30-06-2018

Montant :	34 668 298
Nombre de titres :	335 089
Nombre d'actionnaires :	552

Souscriptions réalisées

Montant :	16 822 384
Nombre de titres émis :	162 598
Nombre d'actionnaires nouveaux :	27

Rachats effectués

Montant :	16 213 625
Nombre de titres rachetés :	156 714
Nombre d'actionnaires sortants :	57

Capital au 30-09-2018

Montant :	35 277 057(*)
Nombre de titres :	340 973
Nombre d'actionnaires :	522

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2018 au 30/09/2018

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	35 277 057
Variation des + ou- values potentielles sur titres	7 668
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(8 423)
Régularisation des SND	(2 531)
Frais de négociation de titres	(740)
Capital en fin de période	35 273 031

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du troisième trimestre 2018 s'élève à 88 949 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31/12/2017
	du 01-07-18 au 30-09-18	du 01-01-18 au 30-09-18	du 01-07-17 au 30-09-17	du 01-01-17 au 30-09-17	
Rémunération du gestionnaire	87 449	255 611	127 044	317 606	422 908
Rémunération du dépositaire	1 500	4 450	1 487	4 413	5 900
Total	88 949	260 061	128 531	322 019	428 808

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 87 449 DT TTC au titre du troisième trimestre de l'exercice 2018.

- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 000 DT HT par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Exercice clos le 31/12/2017
	du 01-07-18 au 30-09-18	du 01-01-18 au 30-09-18	du 01-07-17 au 30-09-17	du 01-01-17 au 30-09-17	
Rémunération du CAC	1 978	8 944	3 956	13 854	17 810
Redevance CMF	9 717	28 401	14 116	35 290	46 990
TCL	908	2 816	1 369	3 250	4 509
Frais de publicité	1 513	4 590	1 564	4 641	6 205
Charges diverses	1 610	4 754	2 041	5 339	7 800
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	237	21 764	64 348	86 115
Total	15 726	49 742	44 810	126 722	169 429